

# LE GROUPE CAPELLE PREND EN CHARGE LA FORMATION DE 24 FUTURES RECRUES

Deux formations de niveau Bac+2 et CAP/BEP seront bientôt organisées par le transporteur afin de pallier ses difficultés à recruter dans les spécialités liées au transport routier. Avis aux candidats.

Même pour un groupe de transport international spécialisé en convois exceptionnels comme Capelle, riche de 2 000 employés, il est parfois difficile de recruter du personnel à des postes spécifiques. C'est notamment le cas pour celui de mécanicien poids lourd ou encore de gestionnaire des opérations de transport routier. À la recherche de ces pépites, le groupe Capelle, à travers sa filiale de formation Euro Team Capelle, a décidé d'offrir une formation à de potentiels candidats.

Pour la formation "Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises" (GOTRM) gratifiée d'un diplôme de niveau Bac+2 ou de "Mécanicien réparateur de véhicules industriels" (MRVI) correspondant à un niveau CAP/BEP, Capelle propose une formation en alternance d'une durée d'un an.

## Le placement en entreprise assuré

Cette formation, qui se déroule entre quinze jours de cours, suivis de quinze jours en entreprise chaque mois, sera dispensée, pour son volet théorique, dans le cadre d'Euro Team à Alès. « *Nous nous engageons à démarcher des partenaires pour le volet en entreprise* », rassure le groupe Capelle.

Ce sont des formateurs maison qui se chargent de l'enseignement pratique à l'aide d'outils divers, faisant également appel aux dispositifs numériques auxquels le groupe a recours au quotidien.

À l'issue de ces formations, les apprentis seront gratifiés d'un diplôme reconnu par l'ensemble de la profession du transport routier. Mais le but de Capelle est bien de conserver ces nouveaux techniciens au sein de l'entreprise.

## 3 réunions d'information en avril, mai et juin

Les personnes intéressées, étudiants ou salariés en reconversion, doivent pour la formation de gestionnaire, avoir 18 ans révolus et être titulaires d'un Bac, d'un niveau Bac ou de disposer d'un titre ou d'une certification de niveau équivalent dans le domaine du transport terrestre de marchandises (ou se prévaloir d'une expérience professionnelle dans le domaine du transport terrestre de marchandises). Les candidats à la formation mécanicien doivent avoir 17 ans révolus et pouvoir se prévaloir d'études de niveau 3<sup>e</sup>. Les éventuels candidats pourront mieux s'informer sur ce dispositif lors de trois journées portes ouvertes programmées les samedis 5 avril, 17 mai et 14 juin, de 9h à 13h, au 730, rue des Pailleras, à Saint-Hilaire-de-Brethmas. Les formateurs seront présents pour répondre aux questions. 12 postes d'apprentis mécaniciens et 12 postes d'apprentis gestionnaires d'opérations sont



à pourvoir. La rémunération mensuelle est calculée en fonction de l'âge du stagiaire et du pourcentage du SMIC en vigueur.